

## Vie des Quartiers - Première répartition de subventions 2006

**M. l'Adjoint MEDJALDI, Rapporteur :** Sur avis favorable de la Commission Vie Associative, il est proposé au Conseil Municipal d'allouer les subventions suivantes :

Associations	Versé 2005	Proposition 2006
<b>Associations de Quartier et Comités de Quartier</b>		
APIM (journal quartier de Montrapon)	3 000 €	3 000 €
La Passerelle (journal quartier de Planoise)	3 000 €	3 000 €
Bouge Toi !	750 €	750 €
La Combe Saragosse	1 400 €	1 400 €
La Commune Libre de Saint-Ferjeux	4 600 €	5 000 €
La Maison de Velotte	1 000 €	17 000 €
Palente Village	400 €	400 €
Planoise Avenir	300 €	300 €
Tambour Battant	1 500 €	1 500 €
Comité de Quartier de Bregille	9 150 €	9 150 €
Comité de Quartier des Chaprais	1 000 €	1 000 €
Comité de Quartier des Montboucons	1 600 €	1 600 €
Comité de Quartier de Planoise	2 300 €	2 300 €
Comité de Quartier des Prés de Vaux	1 500 €	1 600 €
Comité de Quartier de Saint-Claude	27 200 €	27 200 €
Comité de Quartier des Torcols-Chailluz	500 €	500 €
<b>Anciens Combattants</b>		
Union Départementale des Anciens Combattants Français Musulmans et leurs Enfants (UD ADFMAE)	250 €	250 €
Association 25 des Droits des Rapatriés d'Afrique du Nord (DRAN)	400 €	400 €
Fédération Nationale des Combattants de moins de 20 ans	150 €	150 €
<b>Loisirs et Nature</b>		
Les Amis de la Nature	600 €	600 €
Besançon Auto Miniatures	300 €	300 €
Club Photo de Planoise	500 €	615 €
Centre Culturel Espéranto	400 €	400 €
Les Nyctalopithèques	150 €	150 €
Les Spiteurs Fous	0 €	200 €
SHAG	500 €	500 €
Groupe Spéléo du Doubs	600 €	600 €
La Tour, Prends Garde !	3 000 €	3 000 €
AUB (Association des Usagers de la Bicyclette)	320 €	1 000 €
La Voie des Fleurs	400 €	400 €
<b>Caritatifs, Humanitaires et Citoyen</b>		
Afriq'Énergie (Les Gravieres Blancs)	600 €	600 €
Amitiés Franche-Comté Arménie	300 €	300 €
Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen	760 €	760 €
Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié des Peuples	1 300 €	1 300 €
Franche-Comté Consommateurs	1 500 €	1 500 €

Associations	Versé 2005	Proposition 2006
UFC QUE CHOISIR	1 500 €	1 500 €
Union Féminine Civique et Sociale - UFCS	500 €	1 000 €
Club Parenco	0 €	200 €
Espace Bénévolat	3 000 €	3 000 €
<b>Divers</b>		
Le Petit Lutin	500 €	500 €
Associaiton CCMM Roger Ikor	950 €	950 €
Association Rumbéro	0 €	1 000 €
Sporting Club Clairs-Soleils	0 €	470 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit 97 345 €, sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 65.025/6574 CS 48020 du budget primitif 2006.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

«**M. LE MAIRE** : C'est la première répartition des subventions 2006. Comme vous l'aviez demandé, il y a ce qui a été versé en 2005, ce qui vous permet de voir les évolutions».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 9, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter ces propositions.

M. MEDJALDI, Mme GIROL, Mme SCHIRRER, Mme PANIER, Mme GUINCHARD, M. ALAUZET, Mme PRESSE, M. DAHOUI et Mme TISSIER n'ont pas prit part au vote.

*Récépissé préfectoral du 29 mai 2006.*